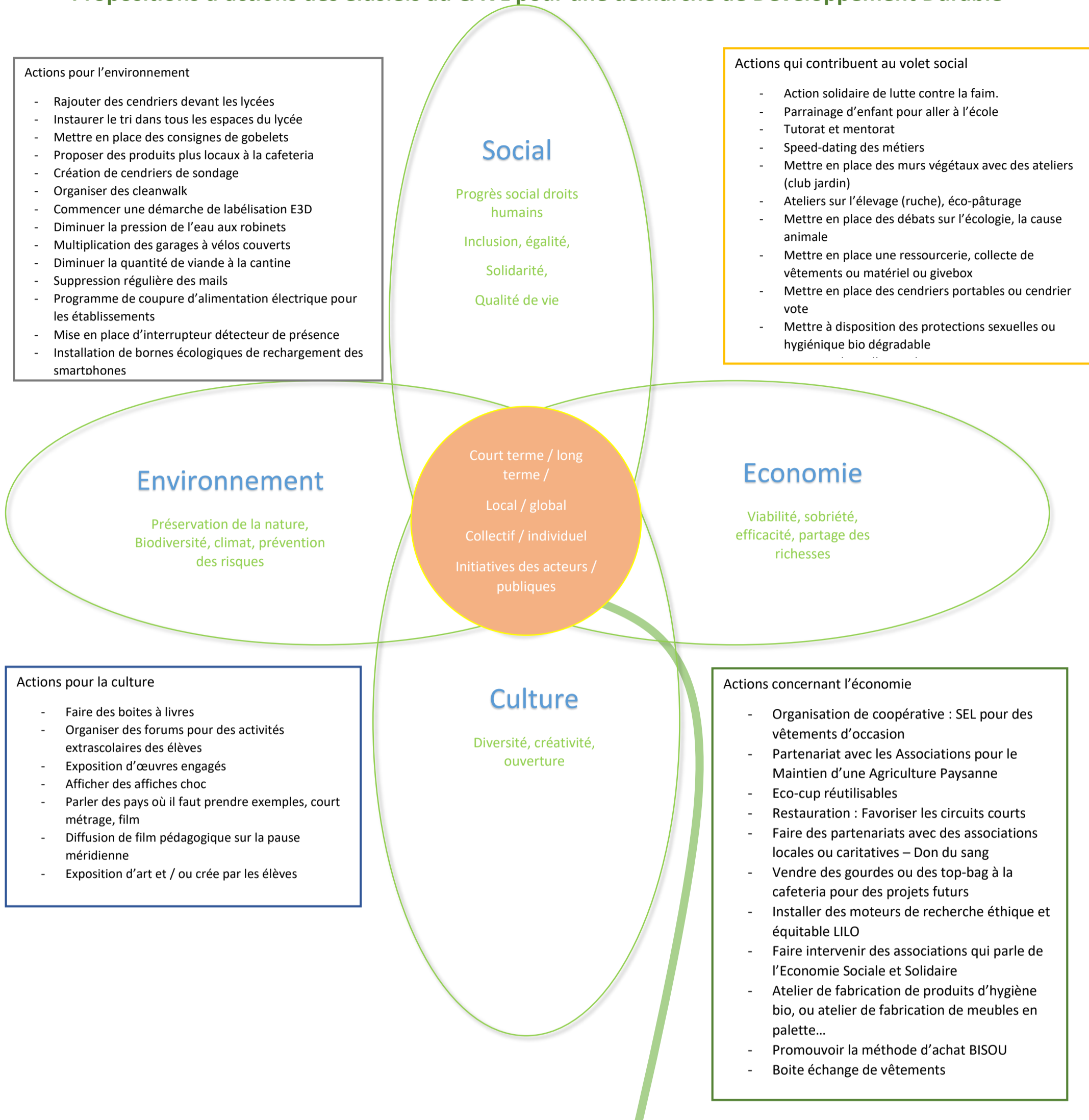


# Propositions d'actions des élus.e.s au CAVL pour une démarche de Développement Durable



## Participation, gouvernance, enjeux sociétaux

Démocratie, transparence, coopération, dialogue, réciprocité, égalité hommes-femmes

### 8 mesures pour l'éducation au développement Durable circulaire du 27-8-2019

- ❖ Faire de chaque établissement un lieu ouvert à des activités liées à la biodiversité
- ❖ Identifier un binôme d'éco-délégués avec un objectif 20000 délégués en 2020
- ❖ Consacrer une séance annuelle complète d'un CAVL ou CNVL à l'EDD
- ❖ Intégrer les élus lycéens au comité de pilotage de l'EDD
- ❖ Engager les établissements dans une démarche de développement durable vers la labellisation E3
- ❖ Etudier le changement climatique et la biodiversité dans les programmes
- ❖ Intégrer les enjeux du développement durable dans tous les diplômes
- ❖ Prix EDD du ministère

### Place des éco-délégués

- Promotion des comportements respectueux de l'environnement
- En lien avec les collectivités tri sélectif des déchets (composteurs, stylos, papiers...)
- Lutter contre le gaspillage alimentaire
- Participer au comité pilotage E3D Etablissement « Démarche globale au Développement Durable »
- Travailler avec des partenaires Economie Sociale et Solidaire
- Créer des projets communs éco-délégués et MDL
- Introduire la discussion à visée philosophique thématiques centrales, l'écologie, les discriminations, l'homophobie...
- Invitation des éco-délégués au CA
- Diagnostique énergétique des lycées